

GENÈVE
UN CANTON
DE NATURE
bienvenue!

Réserve naturelle Pré-Bérroux



RÉPUBLIQUE
ET CANTON
DE GENÈVE

POST TENEBRAS LUX



Carte d'identité de la réserve naturelle

| | |
|---|---|
| Commune – Propriétaires | Versoix – Etat de Genève, Commune de Versoix. |
| Localisation | Située au nord du canton de Genève, dans les Bois de Versoix, à la limite avec le canton de Vaud. |
| Surface | 13,9 hectares, dont plus de la moitié de milieux humides. |
| Accueil des visiteurs | Les visiteurs peuvent découvrir la richesse naturelle du site grâce à différents cheminements qui délimitent la réserve. Pour préserver la quiétude de la grande faune, l'accès à l'intérieur du site n'est pas autorisé. |
| Historique | Zone humide naturelle, améliorée par la création de deux étangs. |
| Milieux d'intérêt | Mosaïque d'habitats humides (forêt, étangs, prairies). |
| Pour les curieux de nature | Agrion de Mercure, grand Mars changeant, sonneur à ventre jaune, lézard agile, rotengle, chat sauvage, grive draine, pic épeichette, putois, cerf, gui, pins. |
| Pour les plus naturalistes | Bouvreuil pivoine, cuivré des marais, orthétrum bleuisant, orchis de mai, renoncule flammette, souchet brun noirâtre. |
| Date de la première mise sous protection | Réserve biologique forestière en 1982 (concernait environ 3 ha). |

Accueil des visiteurs

Bienvenue à la réserve naturelle de Pré-Bérroux ! Celle-ci est située au nord de la commune de Versoix, à proximité de la frontière vaudoise.

En voiture, l'accès au site se fait par la route de Sauvigny et un parking est à disposition à côté du stand de tir.

Pré-Bérroux étant au cœur des Bois de Versoix, vous pourrez aisément rejoindre à pieds les autres réserves naturelles du massif, comme les Douves ou Combes-Chapuis.



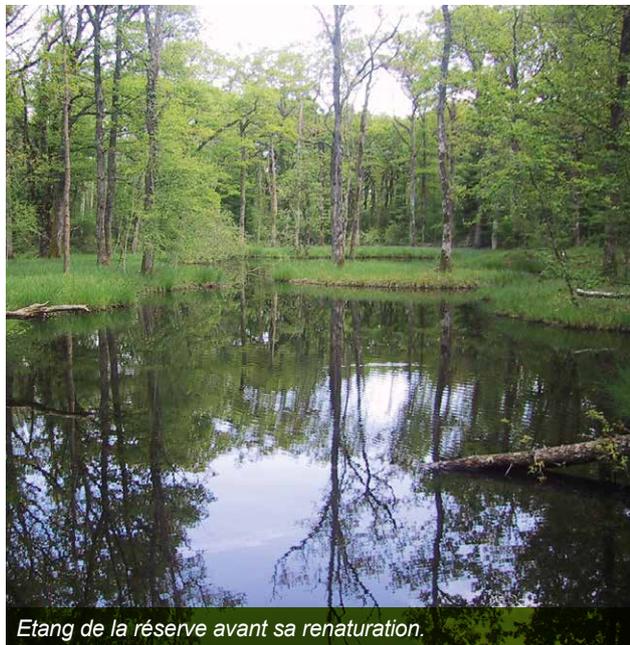
Les chemins qui délimitent la réserve offrent de beaux points de vue – en particulier sur les milieux plus ouverts – sur le périmètre protégé qui n'est pas accessible au public. En effet, ce site revêt un important rôle de zone refuge pour les grands mammifères de la région.



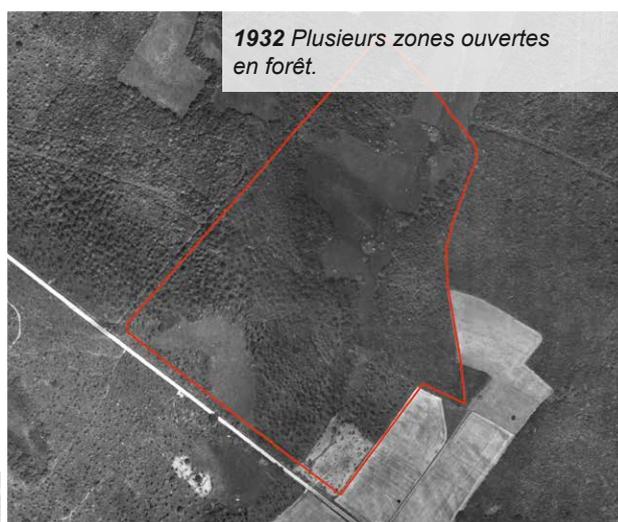
Vues de la réserve depuis les cheminements qui la délimitent.

Historique du site

La nature argileuse du sol et la topographie de la région retiennent les eaux de pluie et confèrent à la réserve un caractère humide marqué, accentué par la présence de fossés et du ruisseau de l'Observatoire.



Afin de valoriser cette caractéristique naturelle et de diversifier encore les milieux, deux étangs ont été creusés : l'étang Ouest (le plus grand) en 1977 par l'Association pour la Protection des Bois de la Rive Droite du Lac (APBRDL) et l'étang Est dans les années 1980 par le Service des Forêts, de la Faune et de la Protection du Paysage (Etat de Genève). Le premier est alimenté par les précipitations, alors que le second est alimenté par le ruisseau de l'Observatoire. Des aménagements sur ce ruisseau et des travaux de renaturation sur le Creuson ont permis au site de mieux retenir l'eau.



Cartes historiques



Cartes historiques



— Périmètre de la réserve naturelle

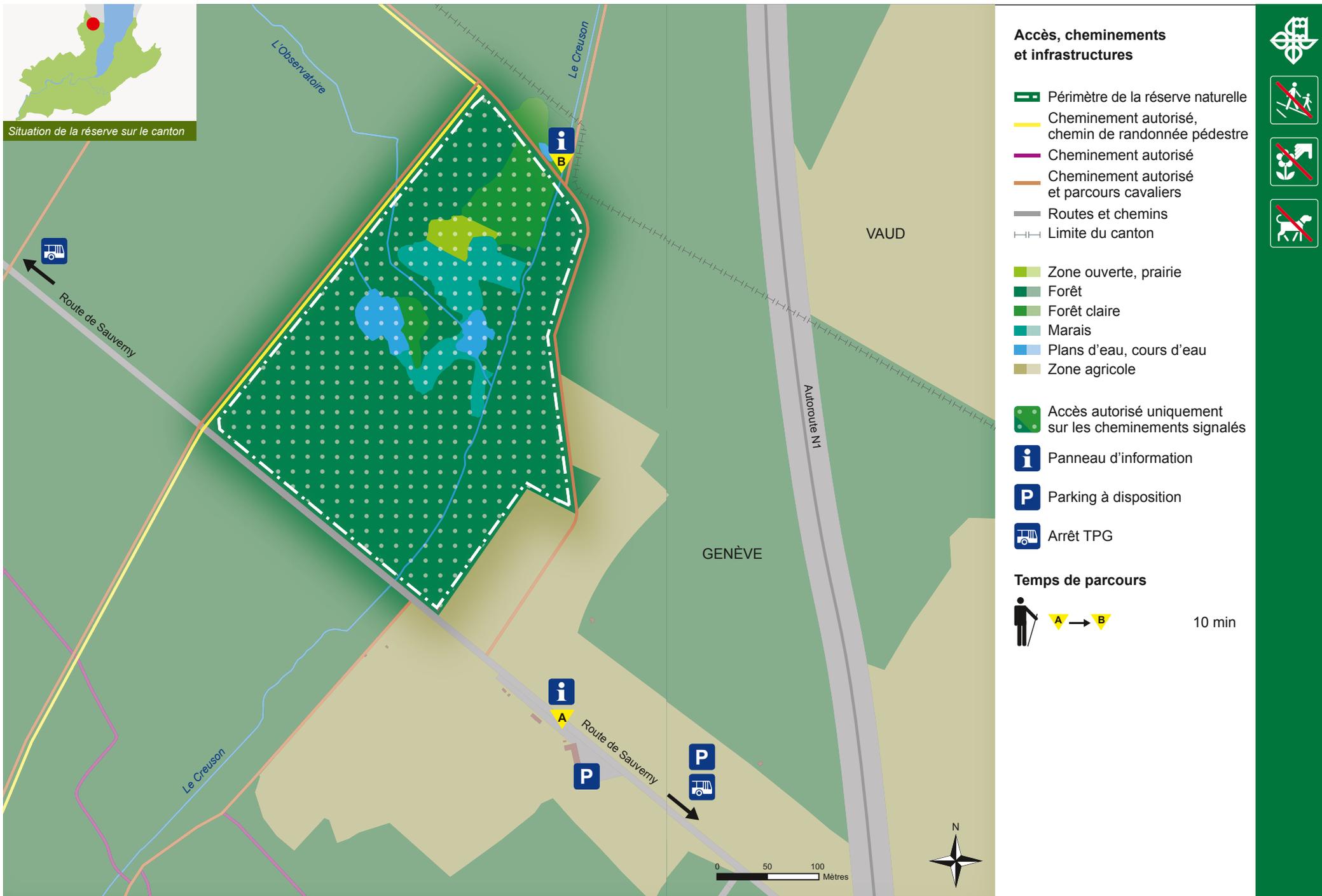


Pour les curieux de nature

Dans une des zones éclaircies de la réserve.



Illustrations : E. Alibert/Etat de Genève



Pour les curieux de nature



1

J F M A M J J A S O N D

Agrion de Mercure

2

J F M A M J J A S O N D

Rotengle

3

J F M A M J J A S O N D

Chat sauvage

4

J F M A M J J A S O N D

Cerf

5

J F M A M J J A S O N D

Putois

6

J F M A M J J A S O N D

Pins sylvestres

Illustrations : E. Alibert/Etat de Genève

Pour en savoir plus...

La réserve est traversée à l'est par le ruisseau du Creuson, qui constitue l'unique station du canton pour une importante population d'agrion de Mercure (*Coenagrion mercurialis*), une espèce de libellule très menacée. D'autres espèces rares peuvent aussi être observées dans la réserve, comme l'orthétrum bleissant (*Orthetrum coerulescens*), ainsi que des papillons (lépidoptères), tels le cuivré des marais (*Lycaena dispar*) et l'azuré du trèfle (*Cupido argiades*). Le site profite aussi aux criquets et sauterelles (orthoptères) et aux coléoptères du bois.

De nombreuses espèces d'oiseaux sensibles au dérangement, comme la grande aigrette, la sarcelle d'été et le chevalier culblanc trouvent en la réserve une précieuse zone de repos en saison de migration. Des espèces forestières comme le bouvreuil pivoine et le pouillot siffleur occupent les secteurs boisés de Pré-Bérour.

La réserve est un site d'importance nationale pour les batraciens, en particulier pour le sonneur à ventre jaune, qui a su profiter d'aménagements spécifiques et se développer ici plus que dans les autres réserves des Bois de Versoix.

Les zones ouvertes présentent une végétation très diversifiée, faisant de la réserve un site prioritaire cantonal pour la conservation de la flore : l'orchis de mai (*Dactylorhiza majalis*), le myosotis gazonnant (*Myosotis cespitosa*), ou

encore le souchet brun noirâtre (*Cyperus fuscus*) et la renoncule flammette (*Ranunculus flammula*), profitent des prairies du site.



Cuivré des marais.



L'orchis tacheté, une autre espèce d'orchidées présente à Pré-Bérour.



Le souchet brun noirâtre.

Des seaux pour sauver un crapaud

Le sonneur à ventre jaune est un petit crapaud aux pupilles en forme de cœur, devenu très rare car il fuit les gouilles où d'autres espèces de batraciens ou des insectes prédateurs ont élu domicile. Afin de rétablir l'effectif des populations, au bord de l'extinction, des seaux déposés au niveau du sol ont été répartis dans les zones où les dernières présences étaient connues. Les crapauds ont tiré parti de ce milieu de substitution et depuis les effectifs remontent régulièrement.

Préserver la grande faune

Le massif de la Versoix est une précieuse zone refuge pour la grande faune, comme le cerf, le chevreuil ou le sanglier. Craintifs et timides malgré leur taille, ces derniers sont surtout actifs la nuit. La journée, ils se reposent à couvert et ont besoin de tranquillité.

Les dérangements intempestifs constituent une sérieuse menace car ils peuvent entraîner pour ces grands animaux :

- Des comportements de fuite et de panique, avec des risques de collision sur les routes ;
- Des incursions à l'extérieur des forêts et des dégâts dans les cultures ;
- L'abandon des jeunes, s'ils sont manipulés lorsque leur mère est éloignée.

Le chevreuil, le sanglier ou le cerf sont des animaux majestueux et fragiles. Pour qu'ils puissent continuer à vivre dans notre canton, ils doivent pouvoir trouver des zones de tranquillité en forêt.

Sans le savoir, nous pouvons menacer leur survie : pour contribuer à leur préservation, merci de :

- respecter le calme des sites protégés
- rester le plus possible sur les sentiers balisés ;
- suivre scrupuleusement les règles qui régissent la détention des chiens.

Mesures de gestion et de restauration

Les travaux de revitalisation sur le Creuson et la création de milieux pionniers entrepris en 2003-2004 ont fortement augmenté la valeur de la réserve, notamment en favorisant la flore des prairies et les amphibiens. Afin de compléter ces mesures, un plan de gestion a été établi en 2007. Il définit les mesures prioritaires à mettre en place pour améliorer la forte valeur du lieu et pour préserver la faune et la flore qui s'y développent : agrandissement des zones marécageuses (mégaphorbiaie et nanocypérion), éclaircissement de la pinède par élimination des autres essences, ou encore structuration de la lisière forestière par coupes d'arbres. Des mesures d'entretien sont mises en œuvre afin de conserver les caractéristiques du site :

Le nanocypérion, si rare et si riche !

Le nanocypérion est caractérisé par une végétation de petites plantes annuelles pionnières, comme des souchets, des joncs et des laïches. Ces plantes, peu compétitives, se développent sur les berges temporairement asséchées et exempt de végétation. Elles ont un cycle de vie très court, car dès la remontée des eaux la plante meurt. Bien que très riche et d'un grand intérêt biologique, ce milieu marécageux pionnier est devenu rare en Suisse, du fait principalement des drainages et de la maîtrise des eaux, par stabilisation des niveaux des lacs et corrections des cours d'eau.

Mesures de restaurations récentes

| | |
|--|-----------|
| Renaturation du Creuson, aménagement de l'étang Est, création de milieux pionniers. | 2003-2004 |
| Mise en lumière d'une partie du Creuson. | 2006-2007 |
| Eclaircies forestières, augmentation des surfaces marécageuses, création d'un îlot de sénescence et de lisières étagées. | 2009-2010 |

la prairie est régulièrement fauchée pour conserver les orchidées inféodées aux milieux ouverts, des mesures contre le solidage géant (*Solidago gigantea*) et l'impatiens glanduleuse (*Impatiens glandulifera*), des plantes exotiques envahissantes, sont régulièrement menées et le développement des arbres et arbustes en sous-bois est contrôlé.



D'importants travaux ont permis d'éclaircir et d'agrandir les zones humides.



Lors des travaux de renaturation du Creuson.

Législation et protections

La Confédération, au travers de la loi sur la protection de la nature (LPN, 1966), inventorie les objets d'importance nationale, qu'il s'agisse de biotopes ou de paysages rares ou particuliers. Les Cantons sont ensuite responsables de leur protection de leur surveillance. A Genève, les textes de référence sont la loi sur la protection des monuments, de la nature et des sites (LPMNS, 1976) et son règlement d'application (RPPMF, 2007). Lorsque la réserve se trouve en forêt, les lois sur les forêts (LFo, 1991 et LForêt, 1999) s'appliquent également, venant ainsi confirmer le statut de réserve forestière décrété en 1982. La loi genevoise exige que les réserves naturelles, approuvées par arrêtés du Conseil d'Etat, bénéficient d'un plan de gestion. Celui-ci définit la gestion des milieux et les droits et usages du public.

La mégaphorbiaie, qu'est-ce que c'est?

La mégaphorbiaie est la formation végétale typique de transition entre la zone humide et la forêt. Elle est souvent constituée d'une végétation dense et diversifiée (plantes herbacées vivaces à large feuilles) et peut être périodiquement inondée. Auparavant détruite par la plantation de peupliers, elle est aujourd'hui parfaitement restaurée.

Protections fédérales

Inventaire des sites de reproduction de batraciens (OBat, 451.34)

depuis 2007
(n° GE 40)

Protections cantonales

Sites prioritaires pour la conservation des plantes vasculaires (RPPMF, L4 05.11)

depuis 2011

Sites prioritaires pour la conservation des plantes vasculaires (RPPMF, L4 05.11)

depuis 2011
(n°427)

Mes notes de terrain



A propos

Sites de reproduction de batraciens d'importance nationale du canton de Genève, 2010, Etat de Genève.

Conservation des plantes vasculaires du canton de Genève: espèces et sites prioritaires, 2011. Conservatoire et Jardin botaniques de la Ville de Genève.

Nature dans le canton de Genève : bilan de 10 ans d'actions et perspectives, 2010, Etat de Genève.

Site Internet de la Direction générale de l'agriculture et de la nature : www.ge.ch/nature/pre-beroux